

> FRANÇAIS

Langage oral

L'oral comme moyen d'expression et de communication

Recommandations pour l'enseignement du langage oral dans une approche communicationnelle

Prendre en compte la place de l'approche communicationnelle dans le programme

Le programme de 2018 pour le cycle 2 indique que « *le professeur veille à la pertinence et à la qualité du langage oral des élèves en toute occasion durant le cycle.* »

Il s'agit donc de faire en sorte que chaque activité ait une dimension linguistique clairement affichée et ce, dans les différents domaines d'enseignement. Cela sous-tend, pour l'enseignant, de prévoir la prise en compte du lire-dire-écrire de manière longitudinale dans la conception de ses séquences d'enseignement.

Inviter les élèves à communiquer pour apprendre

Induire des échanges entre élèves aux différentes étapes d'une séance d'apprentissage :

- lors du lancement de la séance : formulation d'hypothèses, verbalisation des représentations (« ce que je sais », « à mon avis ») et / ou des objectifs d'apprentissage ;
- en cours de recherche : confrontation des hypothèses et énonciation des résultats ;
- lors des mises en commun : formulation des résultats des recherches ;
- lors des phases de structuration : mise en mots de ce que l'on a appris et explicitation des procédures mobilisées.

Diversifier la gestion du groupe-classe

Faire varier l'organisation des groupes (hétérogènes, homogènes) et jouer sur la taille du groupe (classe entière, demi-classe, etc.) en fonction de l'enjeu de communication.

Faire varier les conditions de prise de parole :

- la situation d'oral monogéré : plus exigeante pour l'élève du point de vue de la prise de risque et de la gestion de la parole en continu ;
- la situation d'oral polygéré : plus sécurisante et facilitant la prise de parole pour les petits parleurs.

Penser l'aménagement des espaces

Prévoir l'organisation spatiale en vue de favoriser la prise de parole et la communication, en lien avec la nature diversifiée des situations de communication :

- un espace regroupement pour les prises de parole en « plénière » ;
- des îlots de tables ou des espaces de régulation des apprentissages, permettant de favoriser les échanges oraux entre élèves.

Mettre en œuvre une variété de situations de communication

Des occasions de débattre pour : réguler la vie collective (gestion des conflits), prendre des décisions dans le cadre de projets (réunions de travail).

Des activités autour de la vie collective : élaboration de projets, élection de délégués de classe, conseils de classe, coopérative.

Mettre en œuvre des situations d'enseignement spécifiques

Des situations immédiates et non-immédiates de communication, pour permettre aux élèves de **s'approprier les enjeux de la communication**, selon que l'objet de référence sur lequel portent les échanges langagiers est présent ou non, visible ou invisible. Selon le cas, il s'agira alors pour l'émetteur (ou les émetteurs) d'ajuster les stratégies discursives afin d'être compris du récepteur (ou des récepteurs).

TYPES DE SITUATIONS	COMPÉTENCES VISÉES	RÔLE DE L'ENSEIGNANT
Situations immédiates de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir tenir compte de l'enjeu de la situation de communication : un émetteur doit transmettre des informations à un récepteur qui en a besoin. • Savoir être attentif au récepteur pour mener à bien une tâche. • Savoir se mettre à la place de son récepteur, tenir compte de la situation, de son savoir, de son statut (âge, ...). • Savoir utiliser un matériel en faisant appel à une gestuelle, des déictiques (termes ne prenant sens que dans la situation spécifique de communication, exemple : « ici ») pouvant aider à l'efficacité de la réception. • Savoir adapter le niveau de complexité de l'information à son récepteur. • Savoir utiliser les organisateurs textuels et les connecteurs traduisant le temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les élèves à se représenter la tâche à faire et ses enjeux • Aider les élèves à acquérir les compétences ci-contre en étant le médiateur entre eux, en pointant les dysfonctionnements et en proposant aux émetteurs/ récepteurs/ observateurs, de rechercher des remédiations.

<p>Situations non immédiates de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir tenir compte des conditions matérielles qui empêchent le récepteur de voir ce que demande l'émetteur. • Savoir se mettre à la place du récepteur, prendre en compte sa situation, son savoir. • Savoir tenir compte des hésitations, des difficultés, des observations du récepteur. • Savoir utiliser des séquences textuelles (émetteur) de différentes natures pour aider le récepteur : descriptions, explications, reformulations... • Savoir clarifier la situation de communication en utilisant des outils linguistiques pertinents : <ul style="list-style-type: none"> • les types de phrases appropriés à la situation (faire faire, faire deviner...); • un vocabulaire précis ; • des organisateurs temporels et spatiaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Montrer les enjeux de la communication dans des situations variées. • Insister sur les compétences qu'il s'agit d'acquérir et de développer. • Jouer le rôle de médiateur entre les interlocuteurs, entre les interlocuteurs et les observateurs. • Procéder au bilan de l'activité.
--	--	---

D'après Blochet, Mairal, Abadie, Flouzat & Metenier, *Maîtriser l'oral cycle 2*, Magnard, 2001, p. 92-103.

Il est intéressant, dans ces situations, de confier à certains élèves le rôle d'observateurs afin de fixer leur attention sur la pertinence des formulations de l'émetteur, sur la compréhensibilité du discours, la mobilisation d'un vocabulaire suffisamment explicite, etc.

Lors du bilan de la séance, l'enjeu de la communication sera explicité.

Des situations pour se faire comprendre

Parmi les compétences à travailler dans le domaine de la langue orale, un certain nombre peut être regroupé dans ce qu'on pourrait appeler les **compétences d'ordre physique**. Elles concernent tout ce qui touche à la voix (intensité, rythme, débit, articulation, ton) et sont en lien direct avec un travail de la respiration, associé à la posture corporelle. Il ne s'agit pas d'expliquer aux élèves la respiration et l'articulation, mais bien de leur faire prendre conscience des incidences de celles-ci sur la communication (mise en situation d'essoufflement, enregistrements de discours incompréhensibles, etc.).

Ex : savoir moduler sa voix pour être expressif (maîtriser son souffle et sa respiration) en jouant sur les rythmes, en améliorant sa diction, son articulation, en jouant sur l'intensité de sa voix.

Pour conclure, cette approche se destine à outiller les élèves de compétences communicationnelles efficaces et qui leur seront utiles lors d'un transfert explicite, puis autonome dans les autres domaines d'enseignement.

D'après Christèle Barléon, Corinne Gentilhomme, *Démarches et outils pour le langage oral, cycle 2*, CRDP Alsace, 2008.